

Dépistage d'une triméthylaminurie - Protocole simplifié de recueils urinaires

- Pas d'ingestion de poissons ou crustacés du lundi au vendredi.
- A partir du samedi, recueil de toutes les urines jusqu'au lundi matin (au réveil), soit **2 jours entiers avec 4 recueils de toutes les urines sur des périodes de 12h**, dans des bocal de diurèse à **conserver au frigo** pour éviter la multiplication des bactéries (risque de faux-positifs)
 - 1^{er} recueil le samedi de 8h à 20h
 - Repas riche en poisson le samedi soir (typiquement 300 g de cabillaud pour un adulte – 100 g si enfant <10 ans)
 - 2^e recueil sur la nuit 20h-8h , 3^e recueil journée du dimanche 8h-20h et enfin dernier recueil nuit du dimanche 20h-8h.
- Ramener les 4 bocal d'urines au frais jusqu'au laboratoire partenaire (à contacter en amont), avec l'ordonnance « Dosages urinaires triméthylamine / protocole de surcharge alimentaire »
- Le laboratoire **congèle juste un échantillon de chaque diurèse** (5 mL en pot ECBU) et nous envoie les 4 pots congelés (par CERBA-Biomnis – DHL – FedEx...)

En cas de demande conjointe d'**analyses génétiques** (ou moléculaires), nécessité de joindre **2 tubes EDTA** à T° ambiante (peu importe le moment de la journée pour le prélèvement) + ordonnance pour « analyse du gène FMO3 » + consentement éclairé du patient.

Les envois sont à adresser au : Dr Benjamin HENNART – Service de Génopathies (Pr CM. DHAENENS) – Centre de Biologie Pathologie – Bd du Pr Jules Leclercq – CS 70001 – 59037 LILLE Cedex - FRANCE

Les résultats sont envoyés uniquement au prescripteur dans un délai moyen de 2 mois.

Pour plus de renseignements : benjamin.hennart@chu-lille.fr – 03.20.44.49.69